



Société d'Exploitation des Ressources des Monts Inc.

834, du Phare Est, Matane, Qc - G4W 1B1 - Tél.: (418) 562-4172 - Fax: (418) 562-8098

Aux propriétaires associés à la SERM,

Madame,

Monsieur,

Malgré la pandémie, les opérations forestières vont débiter sous peu. Déjà l'équipe technique est en place et les ouvriers sylvicoles débiteront la plantation lorsque les espaces dédiés au reboisement seront accessibles et prêts à recevoir des plants.

Il en est tout autrement de l'Assemblée générale annuelle. Il semble que les rassemblements d'une centaine de personnes ne seront pas autorisés avant plusieurs semaines, voire quelques mois. Après analyse, l'option de tenir une réunion virtuelle en mai n'a pas été retenue. Notre décision est fondée sur deux bonnes raisons, à savoir que plusieurs propriétaires ne possèdent pas un ordinateur muni d'une caméra et que de plus, dans plusieurs endroits de la Matanie, la vitesse du réseau Internet est nettement insuffisante pour participer à une réunion regroupant un si grand nombre de personnes.

Je vous informe donc que l'Assemblée générale annuelle sera convoquée dans les trois mois qui suivront l'annonce du déconfinement associé aux rassemblements d'une centaine de personnes.

D'ici là, sachez qu'encore cette année, les états financiers du regroupement montrent un surplus budgétaire des plus intéressants, semblable à ceux des deux dernières années et qu'il n'y a pas, pour cette année, de prévision pour un ou des projets d'expansion qui nécessitent l'approbation de l'assemblée générale. Dans les faits, cette année sera une continuité de l'année dernière.

Je nous souhaite que la COVID-19 ne perturbe ni nos vies ni nos travaux en forêt. Tous les intervenants de la SERM ont été clairement informés de l'obligation de respecter la distanciation sociale de deux mètres dans leurs relations avec les propriétaires et les travailleurs et nous vous demandons de respecter ces mêmes règles.

Si vous souhaitez recevoir de plus amples renseignements au regard des états financiers ou des travaux sylvicoles, appelez au bureau de la SERM.

Le président de la SERM,